

N/REF : 16/01/2026 11H27 C:025438 I:34800
V/REF : osmil807994841
V/Email reçu le Vendredi 16/01/2026 à 11H27

SDC 'Village Olympique E'
C/ FONCIA ECHIROLLES
46, AVENUE DE GRUGLIASCO
38130 ECHIROLLES

IMMEUBLE : VIL.OLYMPIQUE E(Cop)
1-3 R.LACHENAL/11a17 DUHAMEL
2 PLACE LIONEL TERRAY
38100 GRENOBLE

Fontaine, le 09 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 3 LACHENAL - PARTIES COMMUNES IMMEUBLE 501678965
MOTIF : INTERVENIR POUR UNE REPARATION CANALISATION SOUS SOL
HORIZONTALE DIAMETRE 75 SUR EAUX USEES
Donneur d'ordre : Mme A TEODOSIO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de l'immeuble.

LE 16/01/2026 A 17H30:
INTERVENTION DEPUIS LE SOUS SOL DES PARTIES COMMUNES
CONSTAT: FUITE SUR UN TUYAU D'EVACUATION EN FONTE CAR ABSENCE DE JOINT
PREVOIR LA MISE EN PLACE D'UN JOINT PROMPT

LE 28/01/2026 A 08H45:
INTERVENTION DEPUIS LES PARTIES COMMUNES
COUPURE D'EAU
REPARATIONS SUR TUYAU D'ÉVACUATION
MISE EN PLACE D'UN JOINT PROMPT
REMISE EN EAU
CONTROLE ÉTANCHÉITÉ
CONSTAT D'UNE FUITE SUR LE GALVA EAU FROIDE GENERALE AU NIVEAU DES
COUDES DIAM 50 ET UNE AUTRE FUITE AU NIVEAU DU PIQUAGE SUR LE CUIVRE
DIAM 18
PREVOIR UN AFFICHAGE COUPURE D'EAU POUR LES REPARATIONS
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 05/02/26 a 21H19 Mme A TEODOSIO
AH LCOMPTER Email envoyé le 02/02/26 a 23H04 Mme A TEODOSIO

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,41		29,41
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 16/01	1	75,30		112,95
2,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 28/01	3	75,30		188,25
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Kg(s) de ciment FONDU	3	2,04		2,04
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	3	39,45		39,45
TOTAL H.T.					372,10
T.V.A. a 10,00%					37,21
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>409,31</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN